

CHRISTIAN MONTEIL

*Président du Conseil général de la Haute-Savoie*

*Président de l'Assemblée des Pays de Savoie*

HERVÉ GAYMARD

*Député*

*Président du Conseil général de la Savoie*

*Vice-président de l'Assemblée des Pays de Savoie*

Annecy, le 11 juillet 2014

Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est la première fois que nous nous adressons ensemble à chacune et chacun d'entre vous, habitant nos Pays de Savoie, car l'heure nous semble suffisamment grave pour engager un débat citoyen à la faveur de la réforme territoriale en cours.

**Le processus de disparition des Pays de Savoie a été en effet engagé par le gouvernement.**

Les deux projets de loi adoptés en Conseil des Ministres le 18 juin dernier, auront pour effet de supprimer tout centre de décision à cette échelle, à Annecy et Chambéry, par la suppression des Départements savoyards, au profit d'une Région Auvergne Rhône Alpes, sans identité et sans unité.

**Aucun argument employé par le gouvernement n'est justifié, pour ce qui concerne notre Région :**

Aucune économie ne sera générée par ce changement d'échelle, ce sont au contraire des dépenses nouvelles qui seront engagées.

Les Régions françaises ne sont pas, pour la plupart d'entre elles, trop petites. Rhône-Alpes est plus peuplée que de nombreux pays de l'Union Européenne ainsi qu'une vingtaine d'Etats américains !

La France montagnarde et la France rurale ne sont pas dans la même situation que la France des métropoles. Il est dangereux de vouloir appliquer la même règle à tout le monde, dans une vision centralisatrice dépassée.

**Ce serait la fin de la gestion de proximité.**

Il ne sera plus possible d'interpeler des élus de terrain. Nos deux Départements ne seraient représentés au mieux que par une vingtaine de conseillers régionaux sur 150 pour

désignés par les partis politiques et ne représentant pas les Territoires, creusets de la vitalité de nos Pays de Savoie.

L'éloignement des centres de décision tourne le dos à la décentralisation, et va renforcer le poids de la technocratie. Comment gérer 50 000 kilomètres de routes depuis Lyon ou Clermont-Ferrand ? Comment une vingtaine d'élus pourront être présents dans les conseils d'administration des 120 lycées et collèges des Pays de Savoie?

**Ce serait la fin des grands projets économiques, sociaux et environnementaux que les Savoyards des deux Départements ont initié et conduit depuis des décennies.**

Savoie Technolac, Archamps, l'Institut National de l'Energie Solaire, Arve puis Mont-Blanc Industrie, Savoie-Mont-Blanc Tourisme, le soutien à l'agriculture de montagne, le soutien de proximité aux personnes âgées et aux personnes handicapées, les programmes pour la jeunesse, le projet Grand Lac du Bourget, les programmes routiers de sécurité et de désenclavement, la Société des Trois Vallées, Savoie Stations Participations, les grands événements sportifs, n'ont pu être imaginés et décidés qu'à Annecy et à Chambéry, pas à Lyon ni à Clermont-Ferrand ou à Paris !

**Ce serait la fin de l'identité savoyarde.**

La Savoie vient du fond des âges. Les Savoyards sont fiers d'être français depuis 1860. Mais nous tenons à notre autonomie et à notre capacité d'initiative et de décision, bafouée par ces deux projets de loi.

**Notre état d'esprit n'est pas critique, ni défensif, mais constructif, car nous savons que notre pays a besoin d'une réforme territoriale.**

Les élus des deux Départements savoyards l'ont prouvé depuis la création de l'Assemblée des Pays de Savoie en 2001, qui a permis, sans dépenses ni administration supplémentaire, de mutualiser nos moyens pour être plus forts ensemble dans le domaine de l'Université, du tourisme, de l'agriculture, du développement économique et de la recherche, de la culture et des événements sportifs.

**Aujourd'hui, il faut aller plus loin. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que les Pays de Savoie n'aient plus de centre de décision autonome, et s'étiolent au centre du triangle métropolitain Lyon-Grenoble-Genève.**

C'est notre responsabilité historique de faire des propositions pour construire la Savoie de demain.

Dans le cadre des dispositions de l'article 72 de la Constitution, nous avons donc décidé de proposer la création d'une collectivité territoriale nouvelle, Savoie Mont-Blanc, en lieu et place du Conseil départemental de la Savoie, du conseil départemental de la Haute-Savoie, et de l'Assemblée des Pays de Savoie.

Deux sujets devront en particulier être traités :

- Il conviendra notamment de procéder à un redécoupage cantonal dans le cadre des deux départements réunis, afin de remédier aux déséquilibres démographiques qui prévalent aujourd'hui ;
- Il conviendra d'établir le bon niveau d'exercice des compétences, avec l'Etat et la Région, mais également les métropoles et les agglomérations dans une indispensable démarche de mutualisation des moyens.

**Voilà quelles sont nos propositions que nous préciserons au début de l'automne prochain lors d'une session spéciale de l'Assemblée des Pays de Savoie.**

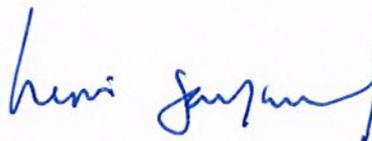
Nous avons la conviction que les Pays de Savoie ne peuvent pas disparaître, qu'ils recèlent grâce à leurs citoyens, leurs entrepreneurs, leurs militants associatifs et syndicaux, ainsi que leurs acteurs économiques et professionnels, des trésors d'énergie, d'inventivité, et de solidarité, qui ne demandent qu'à s'exprimer.

Nous vous proposons d'écrire cette nouvelle page ensemble.

Christian MONTEIL

A blue ink signature consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a small vertical stroke at the beginning.

Hervé GAYMARD

A blue ink signature in a cursive style, starting with a large 'H' and ending with a long horizontal stroke.